Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20261102-D_3_02_11_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 2 Novembre 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	17

Vote
A l'unanimité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 2 Novembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 24/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 24/10/2026.

Présents : VINCENT Sandrine, Maire, BARRET Agathe, BUHOT Caroline, CANO Alexandre, DARTOIS Katiana (à partir de 20h16), DESBOIS Jessica (à partir de 20h17), DESBROUSSES Jérôme, DUVIVIER Emmanuelle, HELLARD Marie-Odile, JEUSSET Sarah, LE DANFF Alain, LEMPÉRIÈRE Ghislaine, MACRET Axel, PERRIER Luc (à partir de 20h22), RIDARD Guillaume, SABIN Fabrice.
Formant la majorité des membres en exercice

Excusé ayant donné procuration : GENDRON David (donne pouvoir à DESBROUSSES Jérôme)

Excusée : MAHÉO Emilie

Absent : DROUET Nicolas

A été nommé secrétaire : DESBROUSSES Jérôme (article L.2121-15 du CGCT)

003 - Finances – Budget 2026 de la Commune – Vote d'une décision modificative n°2

Rapporteur : Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Conseiller municipal délégué

Vu la réunion de la Commission Finances qui s'est tenue le 15 octobre 2026 ;

La commission prend acte de la notification du FPIC pour un montant de 38 368 € (0 € prévu initialement) et de la notification des DMTO pour un montant de 67 550 € (30 000 € prévus). Elle propose également d'inscrire 400 € de recettes nouvelles au c/777, soit une augmentation totale des recettes de fonctionnement d'un montant de 76 318 €.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, la Commission propose :
- d'augmenter de 16 318 € les crédits ouverts au chapitre 11 (c/ 60623 - alimentation),
- d'augmenter de 10 000 € les crédits ouverts au chapitre 12.
- d'augmenter de 50 000 € le virement prévisionnel en faveur de la section d'investissement

Soit un total de dépenses nouvelles de 76 318 €.

Au niveau de la section d'investissement, la commission propose en recettes d'augmenter de 50 000 € le virement de la section de fonctionnement et de 200 000 € le chapitre 21 (portage foncier) soit 250 000 € de recettes et en dépenses d'augmenter 250 000 les dépenses d'investissement répartis comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20261102-D_3_02_11_2026-DE

- 200 000 € les crédits ouverts au chapitre 21 (acquisition foncière),
- 40 000 € les crédits de l'opération 108 (notamment pour financer la maitrise d'œuvre sur la réfection du sol de la salle de sport),
- 9 600 € les crédits de l'opération 110 (notamment pour l'achat d'extincteurs)
- et 400 € les crédits du chapitre 40 (opération de transfert entre section, contre partie des 400 € du c/ 777).

Ces propositions ne modifient pas les équilibres budgétaires.

TABLEAU D'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Chapitre	Libellé	DM n° 2
Chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 918,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
TOTAL Recettes Fonctionnement		76 318,00
Chapitre 011	Charges à caractère général	16 318,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	50 000,00
TOTAL Dépenses Fonctionnement		76 318,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	200 000,00
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
TOTAL Recettes Investissement		250 000,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	200 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00
Opération 108	Bâtiments communaux	40 000,00
Opération 110	Équipements communaux	9 600,00
TOTAL Dépenses Investissement		250 000,00

Monsieur Jérôme DESBROUSSES informe le Conseil d'un problème de la chaudière (gaz) de l'école côté maternelle survenu ce jour, et précise que selon les solutions retenues pour y remédier, une autre décision modificative sera peut-être nécessaire. Un échange a lieu sur les possibilités de solutions envisagées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- Approuve la décision modificative n°2 au budget 2026 de la Commune ci-dessus présentée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20261102-D_3_02_11_2026-DE

République Française

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Lundi 2 Novembre 2026.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance,
Jérôme DESBROUSSES

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNE
ILLE-ET-VILAINE

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 17 Novembre 2026
et Publication le : 17 Novembre 2026